



AFIPA - VFA

Association Fribourgeoise
des Institutions pour Personnes Agées
Vereinigung freiburgischer Alterseinrichtungen

infri

Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburgische Vereinigung der spezialisierten Institutionen

COMMUNIQUE DE PRESSE DU LUNDI 25 AOÛT 2014

Des économies au détriment de la population fragile !

Les associations fribourgeoises des institutions pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap ou en difficulté s'inquiètent de la politique actuelle restrictive de l'Etat. Ensemble, elles rendent attentives le monde politique et le grand public sur les effets néfastes de cette politique pour les personnes fragilisées. Attention, pente glissante !

Les organisations faïtières cantonales se font du souci pour les usagers de prestations médico-sociales en hébergement et à domicile. En effet, même si depuis trois ans, beaucoup d'efforts ont été faits pour rationaliser les prestations aux personnes, les diminutions annoncées pour 2015 (et pour les années suivantes) font mal. « *On n'en est plus au superflu, on touche au cœur des prestations* », constate René Thomet, président des EMS fribourgeois. « *On met en danger les prises en charge et on interdit surtout tous les développements* », renchérit Ursula Schneider Schüttel, son homologue des institutions spécialisées. « *Il y a des nouveaux besoins dans cette société qui bouge constamment ; le blocage des projets sur plusieurs années n'est pas favorable et, surtout, ne répond à aucune stratégie à long terme* » ajoute-t-elle. René Thomet de renchérir : « *Tous les projets sont bloqués. Même un projet comme Senior+ semble compromis : le peu de moyens supplémentaires investis est remis en cause* ». Le son de cloches au niveau des prestations sociales ou de santé à domicile est également le même pour les aînés et pour les personnes en situations de handicap. Des prestations nécessaires, comme le service de relève à domicile, risque d'être remis en cause à court terme sans le soutien des pouvoirs publics.

Dans les EMS, le temps de présence et d'accompagnement des résidents diminue d'année en année alors que la complexité de la prise en charge demande de plus en plus de soins et de compétences. « *Après avoir perdu une quinzaine de postes en 2013, une quinzaine de postes sont à nouveau sur la sellette pour 2015, soit environ une diminution de 2% par an* » précise René Thomet. Les nouveaux projets pour les aînés fragilisés (unités spécialisées pour démence, coordination médico-sociale, soins palliatifs, développement des courts séjours en faveur du maintien à domicile) sont, eux, complètement remis en cause, alors qu'ils correspondent à un besoin avéré de spécialisation.

L'an dernier, pour tout le canton, les postes consacrés à développer des prestations se sont montés en tout et pour tout à deux pour l'enseignement spécialisé et deux pour les institutions pour personnes adultes avec handicap ou en difficultés. Alors que les besoins étaient beaucoup plus grands ! « *Si le budget 2015 de l'Etat de Fribourg reproduit les mêmes sacrifices, il sera impossible de répondre aux besoins réels des personnes concernées* », précise Ursula Schneider Schüttel. La diminution des salaires imposée cette année au personnel entraîne des tensions dans les institutions qui craignent que la motivation de leur personnel en souffre. D'autres mesures de restrictions se feront durement sentir, et les conséquences peuvent en être dommageables. En parallèle, les institutions sont confrontées à des demandes bureaucratiques croissantes qui coûtent cher et éloignent les ressources des bénéficiaires, au lieu de leur profiter directement.

Conscientes des difficultés financières de l'Etat et des collectivités publiques, ces organisations ne peuvent néanmoins aujourd'hui que tirer la sonnette d'alarme : les efforts doivent être consentis par tous les secteurs, et il ne faut pas aggraver la situation des personnes qui sont déjà fragilisées par leur situation personnelle.

Contacts :

- AFIPA-VFA (les institutions pour personnes âgées)

René Thomet, président, député, 079.337.74.61, rene.thomet@rosedautomne.ch

Emmanuel Michielan, secrétaire général, 078.843.19.82, emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch

- INFRI (les institutions spécialisées)

Ursula Schneider Schüttel, présidente, conseillère nationale, 078.603.87.25, schneider.murten@bluewin.ch

Olivier Spang, secrétaire général, 079.271.71.88, info@infri.ch